

TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la
DOUZIÈME RENCONTRE

Tenue le 20 juin 2018, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Chapais



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 7 NOVEMBRE 2018

Table de GIRT de Chapais-Chibougamau

Présences aux rencontres du 20 juin 2018






Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Délégué	Présence	Substitut	Présence
Steve Gamache (jusqu'à 18h30)	x		
Manon Cyr			
Denis Chiasson	x	Julie Boilard	
Frédéric Laliberté		François Bellavance	
Miriam Audrey Lessard Légaré		Marie-Eve Gosselin	
Jean-Claude Villeneuve			
Mireille Gravel			
Jean Blanchard		Fernand Potvin (jusqu'à 19h15)	x
Normand Boucher		Raymond Bouchard	
Varley Shecapio Blacksmith		Paul Dixon	
Paul Dixon			
Adario Masty		Johny Cooper	
Chris Cooper			
Paul Gravel			
Pierre Leblond			
Allan Saganash		Arthur Bosum	
Lise Aubin (16h45 - 18h43)	x	Doris Paul	
Sonia Côté		Martial Pouliot	
Martin Blanchet	x	Michel Laurendeau	
Régis Simard	x	Denise Mignault	
Jacqueline Leroux			
Karole Gagnon		Sylvain Lépine	
Daniel Bédard		Isabelle Paradis	
Valérie Savard		Nancy Toulza	
Pascal Tremblay			
Gino Manning		Marie-Claude Tremblay	
Marie-Claude Tremblay		Danielle Meilleur	
Daniel Forgues (jusqu'à 18h30)	x	Darquise St-Georges	

Observateur	Présence
Martin Filion (animateur)	x
Johanne Morasse	x
Serge Bergeron	x
Julien second	
Stephan Ouellet	

invité	Présence
Dany Hogue	x
Anne-Marie Bouchard	x
Patricia Hébert (jusqu'à 18h30)	x
Pierre Pâquet (jusqu'à 18h00)	x
William Paddy-Mailloux (jusqu'à 18h00)	x
Johanne Lacasse (17h00 - 18h00)	x

Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

DOUZIÈME RENCONTRE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre, tour de table	La rencontre débute à 16 h 40. Les participants se présentent à tour de rôle.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. À la demande de délégués, le point 6 sera abordé en début de rencontre, immédiatement	Sur proposition de M. Fernand Potvin, dûment appuyé par M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 2 mai 2018	L'animateur accorde un moment aux délégués pour passer le procès-verbal en survol.	Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyé par M. Fernand Potvin, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Correspondance	L'animateur invite les participants à reprendre les lettres adressées par la Ville de Chapais au MFFP et au MERN. Il invite les participants à faire valoir leurs préoccupations et soumettre leurs questions à M ^{me} Patricia Hébert pour la partie qui concerne le MERN. Cette dernière établit une mise en contexte et fait état des dernières actions relativement au renouvellement des ententes avec le club quad les Lynx du Nord. Elle mentionne que le MERN est actuellement en consultation et pour le moment, n'a encore émis aucun droit en ce sens. À la demande d'un délégué, elle distingue ce qui relève du MFFP de ce qui est sous leur responsabilité. Un travail de coordination a déjà été fait pour distinguer ce qui relève respectivement de chacun des deux ministères. Dans le cas des sentiers qui relèvent du MFFP, selon un délégué, ce dernier aurait renouvelé des ententes qui accordent des droits exclusifs au club quad, sans consulter le milieu. Il fait état de la réaction que cela a soulevée au sein de la population et des inconvénients que cela occasionne. La Ville de Chapais aurait interpellé la fédération des clubs quads afin d'obtenir plus de précisions quant au nombre de cartes de membres vendues et établis des dispositions pour exempter certains utilisateurs. Ces démarches se sont	Sur proposition de M. Denis Chiasson, dûment appuyé de M. Régis Simard, il est unanimement convenu de demander au MFFP de consulter la table de GIRT pour tout ce qui concerne les chemins multiusages.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>avérées infructueuses pour la Ville de Chapais et cette dernière a demandé au MFFP de ne pas renouveler les ententes avec le club quad les Lynx du Nord. Pour la Ville de Chapais, l'enjeu est de maintenir le libre accès aux utilisateurs, notamment les villégiateurs. Dans l'ensemble des sentiers faisant l'objet de demandes de droits exclusifs par le club quad, certains sentiers constituent des accès uniques aux terrains de villégiature. Un délégué du groupe des BGA observe que certains des sentiers faisant l'objet d'une demande de droits exclusifs, sont des chemins forestiers encore utilisés pour le transport de bois. L'observateur du MFFP explique plus en détail ce qu'implique l'émission d'un droit exclusif. Il mentionne que seuls les utilisateurs de VTT sont assujettis à un droit exclusif octroyé à un club quad.</p> <p>En synthèse, l'animateur demande si la situation est suffisamment claire pour tous et si les délégués souhaitent prendre une position dans ce dossier. Certains délégués font valoir le rôle des tables de GIRT dans un dossier comme celui dont il est question. Les tables de GIRT sont considérées par certains, comme des créatures du MFFP. On peut comprendre que le MERN n'y a pas recours quand vient le temps de consulter la population sur des éléments qui concernent la gestion et l'utilisation du territoire. Néanmoins, l'animateur encourage la directrice régionale du MERN à y recourir au besoin. Du côté du MFFP, toutefois, il apparaît plus difficile à comprendre que ce dernier ait omis de consulter la table de GIRT pour une telle question. Le planificateur du MFFP précise que les travaux des tables de GIRT ne concernent que les activités d'aménagement forestier. Pour le délégué, les sentiers multiusages devraient faire partie des sujets qui relèvent des tables de GIRT. Il persiste un désaccord entre le planificateur du MFFP et certains délégués sur cette question.</p> <p>Un délégué demande que la table de GIRT soit consultée pour tout ce qui concerne les chemins multiusages.</p> <p>Les représentants du MFFP soulignent que les demandes adressées par la table de GIRT ne</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>doivent concerner que des éléments qui se retrouvent sur le territoire de cette table. Cette remarque soulève une problématique déjà évoquée à plusieurs reprises, à savoir la constitution des territoires des tables de GIRT. La ville de Chapais par exemple, se retrouve à la rencontre de trois territoires de tables de GIRT. L'animateur explique les conditions au fondement du découpage des territoires des tables de GIRT établis au départ et mentionne qu'il y a des solutions autres qu'un regroupement des tables de GIRT, qui pourraient répondre efficacement au besoin. La directrice générale du GREIBJ explique également certaines conditions et aborde quelques pistes de solution. La préoccupation relative au découpage des territoires des tables de GIRT demeure entière pour certains délégués. Un délégué qui participe à plusieurs tables mentionne qu'il a de la difficulté à suivre et qu'à un certain moment, les représentants du GREIBJ peuvent s'attendre à une démobilisation des participants. La directrice du GREIBJ dit bien comprendre la problématique et mentionne que la réduction du nombre de tables de GIRT faciliterait le travail du personnel. Elle avance quelques pistes de solution, dont la tenue prochaine d'une rencontre régionale.</p> <p>L'animateur fait état d'une autre correspondance.</p> <p>La rencontre est ajournée à 18 h 10.</p>	
5. Grille des enjeux	<p>La rencontre reprend à 18 h 30.</p> <p>L'animateur invite les membres à reprendre la grille des enjeux mise à jour et mentionne brièvement les éléments mis à jour. Il aborde les éléments soulevés par le délégué du groupe des pourvoiries. Les membres précisent les éléments relatifs à l'enjeu du développement récréotouristique et s'entendent sur deux moyens à savoir l'établissement d'ententes d'harmonisation et l'établissement d'ententes forêt-faune pour la pourvoirie du Lac Hébert. Les cases en vert passeront au blanc. Plus haut dans la grille, l'animateur demande aux délégués s'ils sont à l'aise avec le contenu des cases en jaune. Un délégué du groupe des BGA mentionne qu'il y aurait une modification à faire concernant le moyen relatif au</p>	L'animateur réalisera une cartographie des sentiers VHR et la soumettra à la table de GIRT pour validation.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>besoin de sensibilisation des usagers.</p> <p>Concernant l'enjeu de l'encadrement visuel, il avait été convenu en comité technique de laisser une bande de 30 mètres de chaque côté de la route du Nord. Un délégué du groupe des BGA mentionne avoir réalisé une analyse d'impact sur la possibilité forestière et que la mesure proposée affectera une superficie de 120 hectares. Le délégué souhaite préciser que cette mesure requiert certains ajustements pour minimiser les impacts sur les coûts de récolte en lien avec les chemins de récolte. Entre autres, le délégué exprime un accord avec le moyen proposé, à condition de pouvoir ébrancher et empiler les bois en bordure de la route. Les branches pourront être éliminées après ébranchage. Cette mesure peut faire l'objet d'une entente d'harmonisation spécifique à la Route du Nord à être inscrite comme l'une des modalités faisant l'objet du deuxième moyen. Il resterait à valider la possibilité d'adopter une telle mesure avec le Ministère des Transports, notamment la possibilité d'empiler du bois en bordure de la route du Nord. L'observateur du MFFP fera les vérifications en ce sens.</p> <p>Le délégué du groupe des VHR demande s'il y a moyen d'améliorer l'harmonisation entre les différents utilisateurs qui empruntent les sentiers VHR, en lien avec l'enjeu de l'accès au territoire. L'animateur mentionne que cette préoccupation a été soulevée par le délégué VHR lors de la dernière rencontre. Dans une première étape, l'animateur doit soumettre une première carte des sentiers VHR à la table de GIRT pour validation. La préoccupation concernant les sentiers VHR rejoint également l'enjeu de développement du récréotourisme ainsi qu'un enjeu de sécurité. Dans une deuxième étape, il y aurait lieu de faire connaître publiquement la carte des VHR.</p>	
<p>6. Synthèse des 3 études sur le poisson du lac Opémisca</p>	<p>M^{me} Anne-Marie Bouchard, biologiste à la direction régionale du MFFP, présente la synthèse des 3 études sur le poisson du lac Opémisca. Elle explique en quoi consiste une diagnose, ce qui est l'objet des trois études. Elle dresse un portrait sommaire des utilisateurs du Lac Opémisca et des</p>	<p>Sur proposition de M. Régis Simard, dûment appuyé de M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu de demander au MFFP de présenter la synthèse des trois études de poisson du Lac Opémisca,</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>éléments qui exercent une pression sur la ressource halieutique, notamment le doré jaune. Elle explique les conditions qui encadrent les opérations de pêche expérimentale et aborde brièvement l'approche utilisée. Elle fait état des différentes espèces présentes dans le Lac Opémisca. Elle dresse un tableau des résultats obtenus dans le cadre des études et fait une interprétation de certains résultats. Une des données concerne l'abondance relative, laquelle aurait connu une hausse chez le doré jaune de 1992 à 2003, puis une légère diminution. La longueur moyenne des poissons, pour sa part, aurait diminué de façon notable entre 1992 et 2017. Le poids moyen aurait également diminué, de façon plus importante que la longueur moyenne. Il existe un indice qui tient compte à la fois de la longueur et du poids des poissons, soit l'indice de condition. On a observé une diminution de cet indice de condition au cours de 25 dernières années. La biologiste explique d'autres indicateurs liés à la fréquence relative selon les classes de longueurs et selon l'âge. Elle explique ce que ces indicateurs peuvent révéler et donne une interprétation de certains phénomènes en cours. Au chapitre de la longueur à maturité et de l'âge à maturité, on observe une diminution dans les deux cas. Ceci pourrait révéler un comportement chez les poissons, lesquels auraient tendance à se reproduire plus jeune en réaction à la pression de pêche. Le taux de mortalité aurait connu une forte augmentation de 1992 à 2011, puis une diminution par la suite. La mortalité due à la pêche expliquerait en très grande partie la fluctuation. La diminution de la mortalité de 2011 à 2017 pourrait s'expliquer par l'imposition de règles plus restrictives de pêche. Une bonne collaboration avec les organisateurs du festival du doré permet de bénéficier de données relatives au nombre de captures d'une année à l'autre. Un graphique met en perspective l'effort de pêche et le nombre de captures.</p> <p>De façon générale, on considère l'état de la population préoccupante actuellement. Entre autres, on observe une diminution de la qualité de</p>	<p>lors d'une prochaine séance du GREIBJ.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>pêche dans le cadre du festival du doré. Les professionnels du MFFP maintiennent leur suivi des populations halieutiques. La prochaine pêche scientifique aura lieu en 2021. Certaines mesures pourraient être mises en œuvre pour assurer une saine gestion des populations de poissons, notamment la mise en œuvre d'une aire faunique communautaire. Il s'agit d'un moyen légal très puissant dont disposent les autorités municipales. La biologiste en a déjà parlé avec certains décideurs et gestionnaires. Un délégué demande pourquoi cela n'a pas encore été fait. En réponse, la biologiste mentionne qu'il y a plusieurs étapes à franchir et qu'au départ, il y a besoin d'une mobilisation régionale. Un délégué mentionne que des démarches ont déjà été entreprises en ce sens, mais n'évolue pas très rapidement. Une demande aurait déjà été faite de présenter la synthèse des trois études au GREIBJ. L'animateur suggère aux délégués d'en faire la recommandation. M. Régis Simard en fait la recommandation, appuyé par Denis Chiasson. Un délégué demande si les frayères sont également l'objet d'un suivi. Selon les agents de protection de la faune, les frayères seraient en bon état. Un délégué demande ce qui en est du Lac Chibougamau. La biologiste mentionne qu'un suivi est également effectué pour ce lac, mais qu'on y observe une autre problématique. Un autre délégué demande quelques précisions concernant les techniques d'échantillonnage. Une déléguée demande ce qui expliquerait le plus faible poids des dorés pour une longueur donnée. La biologiste ne peut répondre à cette question, mais avance quelques hypothèses en lien notamment avec les poisons-fourrage.</p>	
<p>7. Présentation du rapport de consultation publique de janvier et février 2018</p>	<p>Le planificateur du MFFP informe les membres que le rapport de consultation est actuellement disponible. Il profite de ce point d'information pour consulter les membres sur la possibilité de retirer les travaux de remise en production suite aux travaux de récolte du PAFI-O. Le reboisement dans les landes par exemple, resterait sur les cartes. Cette modification aux PAFI-O a pour objectif d'alléger leur contenu dans le cadre des consultations. De</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>façon générale, on doit s'assurer d'une régénération des parterres de coupe et si la régénération naturelle n'est pas garantie, la population peut s'attendre qu'il y ait des travaux en ce sens et il ne devrait pas y avoir besoin de consulter la population pour entreprendre des travaux de régénération suite à une récolte. Les membres de la table de GIRT expriment leur accord avec cette modification qui aura pour effet d'alléger les PAFI-O et les consultations associées.</p> <p>Un délégué profite de ce point pour suggérer des améliorations au processus de consultation au chapitre de la cartographie des travaux planifiés mis sur le Web. Il suggère de s'inspirer d'initiatives mises de l'avant par d'autres organismes, notamment en Ontario. Il transmettra un lien à l'animateur qui pourra le partager à l'ensemble des délégués.</p>	
8. Présentation de la carte de consultation publique		
9. Consultation sur le projet de stratégie nationale de production de bois	Le planificateur du MFFP informe les membres de la table de GIRT que la stratégie nationale de production de bois est disponible sur Internet. Elle est en consultation jusqu'au 6 août. Les membres de la table de GIRT sont invités à soumettre leurs commentaires s'il y a lieu. Un délégué mentionne que le MFFP met de l'avant des stratégies sur différents enjeux, notamment le caribou, mais qu'il n'y a pas toujours un arrimage entre ces différentes stratégies.	
10. Points d'information et demandes des délégués		
a. Calendrier des opérations	L'animateur informe les membres que le GREIBJ délaissera le calendrier des opérations. Les membres qui souhaitent rester informés sont invités à demander à chaque BGA d'être inscrits à leurs listes de diffusion.	
11. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 19 h.	Sur proposition de M. Martin Blanchet, dûment appuyé par M. Denis Chiasson, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement
GIRT :	Gestion intégrée des ressources et du territoire
GREIBJ :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MERN :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PAFI-O :	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
VHR :	Véhicule hors route
VTT :	Véhicule tout terrain